



2^e comité de suivi étude prés salés de la baie du Mont Saint-Michel

Appel à initiatives Biodiversité marine

Lifesize, 14 janvier 2022, 14h

Evaluation de l'impact et suivi des opérations de restauration fonctionnelle des surfaces de marais salés envahies par le Chiendent maritime

Participants :

AUBREE Michel ~ Association des Eleveurs Utilisateurs du Domaine Public Maritime
BAUMANN Loïc ~ Réserves Naturelles de France
BEAUFILS Matthieu ~ Bretagne Vivante
BELLENFANT Joël ~ Manche Nature
BRANQUET Anna ~ Office Français de la Biodiversité
BUREAU Isabelle ~ Conservatoire du littoral
CARPENTIER Alexandre ~ Museum National d'Histoire Naturelle / Université de Rennes 1
CATROUX Hubert ~ Agence de l'eau Loire-Bretagne
COCHARD Fabrice ~ Groupe Ornithologique Normand
COUTANT Adeline ~ Association des Eleveurs Utilisateurs du Domaine Public Maritime
DANIEL Yannick ~ Centre de découverte de la baie du Mont Saint-Michel
DELAUNAY Xavier ~ Comité AOP « Moules de bouchot de la baie du Mont-Saint-Michel »
DEVOGEL Pierre ~ Groupe d'ETude des Invertébrés Armoricaïns
DROUYER Franck ~ Fédération des chasseurs 35
DUFOUR Alexandre ~ Office Français de la Biodiversité
FRAIN Yannick ~ Association des éleveurs de prés salés 35
GORET Marie ~ Conservatoire Botanique National- Antenne Normandie
GRIVAUD Morgan ~ Conservatoire du littoral
GUERE Laëtitia ~ DDTM 35
GUILLEMANT Laëtitia ~ DDTM 35
HEMON Audrey ~ Etablissement public du Mont Saint-Michel
HERVOUET Gwenal ~ Conservatoire du littoral
JONCOURT Yann ~ Agence de l'eau Seine-Normandie
LE CLOIREC Ophélie ~ DREAL Bretagne
LE ROY Sylvie ~ Syndicat du bassin versant du Couesnon
LEBAS Jean-François ~ Conseil départemental 35
LEBAS Pierre ~ Vigibaie - Amis du rivage de la baie
LECARPENTIER Sébastien ~ Association des Chasseurs de Gibier d'Eau 35
LEDARD Michel ~ DREAL Bretagne
MAUDET Samuel ~ Office Français de la Biodiversité
MAZIERES Sébastien ~ DDTM 50
MELLAZA Sven ~ Office Français de la Biodiversité
RIDEL Aurélien ~ Museum National d'Histoire Naturelle / Université de Rennes 1
ROBBE Sandrine ~ DREAL Normandie
TAILLEBOIS Jean-Michel ~ Maire de Cherrueix
ZAMBETTAKIS Catherine ~ Conservatoire Botanique National- Antenne Normandie

Excusés :

BELLANGER Aurélien ~ Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel

DE BAYNAST Valérie ~ Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne

HARISMENDY Amalia ~ DDTM 35

Diaporama joints au compte-rendu :

- Présentation de l'étude ~ Conservatoire du littoral
- Volet ornithologie ~ Bretagne Vivante / Groupe Ornithologique Normand (GONm)
- Volet entomologie ~ GRETIA
- Volet botanique ~ Conservatoire Botanique National (CBN)
- Volet ichtyologie ~ Museum National d'Histoire Naturelle (MNHN)

L'étude présentée est un projet porté par le Conservatoire du littoral et retenu dans le cadre de l'appel à initiatives Biodiversité marine de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. Bénéficiant d'une subvention à hauteur de 70% et d'un accompagnement financier du Syndicat du bassin versant du Couesnon, l'étude concerne 5 volets (ornithologie, entomologie, botanique, ichtyologie, pédologie) et s'échelonne sur les années 2021 et 2022.

Elle vise à analyser la fonctionnalité des faciès de prés salés faisant l'objet d'actions de pâturage et/ou de fauche dans le cadre des mesures de limitation de l'expansion du chiendent maritime et de préservation des faciès de végétation à enjeu écologique.

Les cartes de localisation des stations de suivis figurent en fin de compte-rendu.

Compte-rendu des échanges

Matthieu BEAUFILS présente l'état d'avancement du volet ornithologique de l'étude.

Une partie des herbus de l'ouest d'Ille et Vilaine (au droit de Saint-Broladre et Roz-sur-Couesnon) ont été prospectés à trois reprises (2010, 2019, 2021) constituant ainsi une bonne zone témoin de l'évolution des populations d'oiseaux nicheurs des herbus.

Les inventaires indiquent que 2021 a été une très bonne année de reproduction. Une majorité des espèces concernées sont des passereaux, dont l'abondance a globalement augmenté dans les herbus depuis 2009/2010.

La synthèse des relevés d'ouest en est indique que :

- Les cordons coquilliers de Saint-Méloir-des-Ondes à Hirel et les herbus du Vivier-sur-Mer à Cherrueix présentent une diversité de faciès très favorables aux oiseaux nicheurs, avec notamment une forte augmentation de la bergeronnette flavéole ;
- Sur le secteur de la chapelle Sainte-Anne, l'ouest de l'herbu est très diversifié avec beaucoup d'oiseaux nicheurs et peu de pâturage, tandis que le secteur est à zone très rase accueille peu de passereaux mais est favorable à l'accueil des bernaches cravant en hiver. Il s'agit donc de zones à faciès complémentaires pour l'avifaune. La population de bernaches cravant a d'ailleurs triplé en hiver en baie depuis 2015 malgré l'extension du chiendent maritime ;
- Le secteur central de l'herbu de l'ouest (polder Palluel / réserve de chasse) présente une stabilité des populations nicheuses par rapport à 2009, avec une présence notable de l'avocette ;

- Les herbous situés à la limite départementale ont fortement régressés suite à l'ouverture d'une criche lors d'un épisode tempétueux, faisant disparaître une zone très riche en nicheurs en 2009 ;
- Les herbous de l'est de Beauvoir à Huisnes-sur-Mer sont rases et sans nicheurs en pied de digue et sur une partie conséquente de l'herbu mais présentent des faciès diversifiés au large favorisant de nombreux nicheurs (effectifs supérieurs à 2009) ;
- Le secteur de la Roche-Torin n'a pas évolué depuis 2009 avec un pâturage très intense et l'absence de nicheurs, et d'anatidés en hiver.

Sébastien LECARPENTIER souligne que l'ouverture de criche mentionnée à la limite 35/50 est un cas à part. Sur la majorité des herbous bretons les chasseurs littoraux observent la fermeture des criches et la disparition progressive des dépressions humides. Le recouvrement des herbous par le chiendent combiné à l'absence de submersion par la marée, du fait de l'envasement du fond de baie, fait perdre aux herbous leur caractère humide. L'association s'inquiète de cette évolution qui constitue un patrimoine commun à l'échelle de la baie. Par ailleurs, Mr LECARPENTIER s'étonne de l'augmentation indiquée des bernaches, car l'association de chasse émet le constat inverse.

Matthieu BEAUFILS indique que pour l'ensemble des oiseaux hivernants, des comptages exhaustifs sont réalisés en baie depuis la fin des années 70. La tendance actuelle est bien à une augmentation des populations de bernaches, qui ne sont présentes que depuis 2015 sur le secteur, bien que les effectifs aient légèrement diminués en 2021. Pour citer d'autres anatidés, les populations de tadornes de belon sont stables en hiver et en augmentation en été.

Matthieu BEAUFILS souligne l'intérêt des travaux d'entretien réalisés par les chasseurs littoraux sur les gabions, qui maintiennent des milieux diversifiés favorables à de nombreuses espèces d'oiseaux. Les expertises ornithologiques ont effectivement permis de noter un atterrissage important des prés salés limitant probablement les intrusions marines.

Yannick FRAIN réagit concernant la submersion en indiquant que plusieurs marées ont bel et bien recouvert les herbous en 2021. De même, plusieurs criches se sont élargies sur certains secteurs. Il indique par ailleurs, que certaines criches ont pu être bouchées par les travaux des chasseurs.

Catherine ZAMBETTAKIS présente l'état d'avancement du volet botanique de l'étude.

Les relevés de 2021 sont comparés aux données de cartographie des habitats réalisés en 2008 lors de l'élaboration du document d'objectifs Natura 2000

- La station 2 (est du port du Vivier-sur-Mer) présente des espèces typiques du haut schorre et est visiblement submergée de temps en temps. On peut relever des marqueurs d'eutrophisation probablement par des phosphates.
- La station 4 (nord-ouest du polder de la Ferme Neuve) semble présenter une légère évolution de la végétation par rapport à 2008, mais nécessite des relevés complémentaires en 2022. En effet, l'herbu avait été fauché en amont des prospections réalisées en 2021.
- La station 5 (devant le parking du rivage de Huisnes-sur-Mer) s'est nettement continentalisée depuis 2008, la végétation évoluant vers un faciès prairial.
- La station 7 (large des herbous de l'est) présente une évolution favorable du pré salé par rapport à 2008 avec une extension de l'obionie en lieu et place d'une zone de puccinellie. La pression de pâturage a dû diminuer depuis 2008.

Morgan GRIVAUD indique qu'une mesure agro-environnementale visant à soustraire la zone au pâturage de mai à novembre a été mise en œuvre sur le secteur 7 depuis 2015 par l'association pastorale. Cette mesure visait justement à favoriser l'obionie faux-pourpier par limitation du pâturage.

Dans le cadre de la future révision du document d'objectifs Natura 2000, la cartographie des habitats des prés salés sera actualisée prochainement et permettra de compléter les observations mises en évidence dans la présente étude.

Anna BRANQUET demande quels critères ont été utilisés pour évaluer l'état de dégradation des herbus en 2008.

Catherine ZAMBETTAKIS répond que la cartographie d'état de conservation des prés salés est complexe à mettre en œuvre et repose sur des critères croisés : hauteur de végétation, proportion d'espèces nitrophiles, développement de chiendent maritime, ainsi que d'autres marqueurs trophiques et de continentalisation.

La cartographie produite en 2008 n'était pas forcément parfaite et difficile à actualiser au vu des moyens humains et du niveau d'expertise nécessaire.

La différence entre des secteurs de prés salés dégradés ou en bon état repose pour l'essentiel sur la continentalisation des herbus et leur degré de submersibilité. Le pâturage, quand il est intensif, est également un facteur d'influence.

La méthodologie déployée dans la présente étude présente l'avantage d'être facile à réaliser et donc à reproduire.

Un suivi de la submersion des herbus serait nécessaire pour affiner les analyses produites dans cette étude, afin de comprendre jusqu'où va la mer, à quelle fréquence, selon quelle hauteur d'eau, surcote, etc.

Audrey HEMON indique que l'établissement public du Mont Saint-Michel a un partenariat avec le laboratoire CREC de l'université de Caen pour effectuer des suivis Lidar des travaux de restauration du caractère maritime du Mont. La zone est plus restreinte que l'étude en cours, mais les données Lidar pourraient déjà donner des informations sur la fréquence de submersions, en les croisant avec les données du SHOM de hauteur de marée au Mont Saint-Michel.

Matthieu BEAUFILS observe que les oiseaux semblent privilégier les zones plus halophiles pour nicher.

Aurélien RIDEL présente l'état d'avancement du volet ichtyologique de l'étude.

Deux criches ont fait l'objet de suivi dans l'étude :

- Une station sur l'herbu de l'ouest au nord-ouest de la Ferme Neuve sur un secteur ni fauché ni pâturé et principalement recouvert de chiendent ;
- Une station sur l'herbu de l'est à proximité de la station 6 suivie par le CBN et le GRECIA sur un secteur pâturé et fauché.

Les deux stations présentent une grande similitude dans le bilan des pêches réalisées avec une absence notable du bar (2 individus pêchés), qui est pourtant une espèce cible dont les juvéniles viennent se nourrir dans les criches à marée haute. La fonction de nourricerie des herbus serait-elle altérée ?

Sur les deux stations, les résultats sont très faibles pour le taux de nourrissage des poissons (analyse des contenus stomacaux). On note notamment très peu d'amphipodes alors que cette proie devrait être majoritaire.

L'alimentation est essentiellement constituée de proies marines sur la station pâturée, soulignant la faible productivité de ce secteur de l'herbu de l'est.

Les résultats n'indiquent pas plus de consommation d'amphipodes dans la station à chiendent alors que leur production devrait être largement supérieure à celle de la station pâturée.

Les analyses planctoniques restent à réaliser ainsi que la comparaison des résultats avec des études antérieures.

Hubert CATROUX est surpris par la très faible diversité de poissons recensés. Il s'interroge sur la possibilité que le protocole mis en œuvre puisse manquer une partie des captures, limitant ainsi l'analyse de la fonction de nourricerie des herbues : localisation des stations de capture adaptée ? Effort de pêche biaisé par des linéaires de criches de taille différente en amont des stations et la présence de mares de gabions sur l'herbu de l'est (volume de criches vidangées non comparables) ?

Aurélien RIDEL indique que le protocole mis en œuvre a été validé scientifiquement et éprouvé sur plusieurs sites en France. Son intérêt est d'être reproductible dans chaque contexte de pré salé.

La présence de mares de gabions est effectivement un biais possible, mais il est très compliqué d'évaluer précisément le volume d'eau en amont de la station de suivi. Il faut prendre en compte que des variations sont possibles entre espèces de poissons au regard de la localisation de la station et de la saisonnalité.

Alexandre CARPENTIER précise qu'il s'agit d'un protocole éprouvé sur 30 sites français. Il est impossible de trouver des stations offrant exactement les mêmes conditions d'accueil pour les poissons. Standardiser les relevés nécessiterait 30 à 40 pêches par an pour espérer des chiffres stables, ce qui est quasi impossible à réaliser et financer.

L'intérêt de ces analyses est de comparer les évolutions saisonnières ou interannuelles, en lien également avec des campagnes de suivi antérieures en baie du Mont Saint-Michel. Les abondances observées sont un indice de l'attractivité des sites et donc de leur fonctionnalité, les analyses stomacales permettent pour leur part d'analyser la productivité des herbues étudiés.

Sylvie LE ROY demande si l'évolution des stocks de diatomées en mer pourrait influencer sur le régime alimentaire.

Alexandre CARPENTIER précise que la proie principale des juvéniles de poissons est l'orchestia, petit crustacé qui se nourrit essentiellement de la dégradation de la litière végétale. Les diatomées benthiques vont également être consommées par les espèces de poissons présentes dans les criches. Aucun lien n'est à priori connu entre le régime alimentaire de ces poissons et les diatomées pélagiques.

L'absence notable de bar pour la première fois en 20 ans de suivis en baie du Mont Saint-Michel est une donnée qui interroge. Est-ce un indicateur d'altération des herbues via une diminution de la fonctionnalité de nourricerie ? Est-ce lié à une diminution globale des stocks de bar ? Les suivis ultérieurs ou réalisés sur d'autres sites pourront apporter des éléments de réponse.

Pierre DEVOGEL présente l'état d'avancement du volet entomologique de l'étude.

Certains taxons n'ont pas encore été identifiés et nécessitent des analyses complémentaires auprès d'autres spécialistes. L'inventaire est finalisé pour les araignées, carabidés et amphipodes. En comparant les 7 stations suivies, la station 5 (devant le parking du rivage de Huisnes-sur-Mer) présente des résultats très différents : richesse spécifique (diversité d'espèce) supérieure, abondance moyenne par espèce très faible, majorité d'espèces continentales halotolérantes et absence d'amphipodes. La station 6 située un peu plus au large présente, à priori, également des facteurs de continentalisation, avec notamment une quasi absence d'amphipodes.

Pour les autres stations, on observe des faciès différents de prés salés potentiellement liés à une légère influence du pâturage.

Sur la base de l'état d'avancement des analyses, on peut considérer que la station 5 ne présente plus un faciès de pré salé et est continentalisée. La fonctionnalité intertidale de prés salés reste bien marquée pour les autres stations bien que fortement altérée pour la station 6. La capacité de submersion des herbues pourrait être une des clés d'analyse mais nécessite d'être étayée.

Sébastien LECARPENTIER signale que des cartes de submersion peuvent être fournies par l'association de chasse littorale 35.

Morgan GRIVAUD indique que le volet pédologique a fait l'objet de prélèvements sur les sept stations de suivi du CBN et du GRETIA. L'analyse des données sera fournie dans les prochaines semaines par LABOCEA.

Jean-François LEBAS regrette l'absence de stations de suivi au sein du périmètre attribué au Conservatoire du littoral et géré par le Conseil départemental d'Ille et Vilaine. Une extrapolation des expertises réalisées pourrait-elle être envisagée pour d'autres secteurs d'herbues ?

Catherine ZAMBETTAKIS indique que le choix des stations s'est opéré selon le niveau de connaissance et les données disponibles. Il s'agit également de définir des entités homogènes en termes de fonctionnalité et de végétation, ainsi que des zones non surexposées à la mer. La comparaison avec des secteurs présentant des faciès similaires est tout à fait envisageable.

Morgan GRIVAUD précise que pour chaque volet de l'étude des éléments restent à analyser, et qu'une analyse croisée sera menée dans le courant de l'année, sur la base des données comparables. Chaque structure rendra un rapport d'analyse et un rapport de synthèse sera produit par le coordinateur de l'étude.

Un dernier comité de suivi restituant l'ensemble des expertises et clôturant l'étude sera réalisé au second semestre 2022, si possible en présentiel.

Cette étude est également à resituer dans un calendrier 2022 qui va amener un certain nombre d'échanges relatifs aux prés salés de la baie.

En effet, les autorisations d'occupation temporaire délivrées par la préfecture de la Manche aux associations pastorales arrivent à échéance cette année et doivent être renouvelées d'ici mai.

Par ailleurs, la première programmation MAEC initiée en 2015 s'achève en fin d'année. Des discussions seront menées dans l'année entre l'animateur Natura 2000 et les associations pastorales pour envisager de nouveaux engagements MAE dans le cadre de la programmation 2023-2027.

Enfin le Conservatoire du littoral et son gestionnaire, le Conseil départemental d'Ille et Vilaine, sont en cours d'élaboration du plan de gestion du site intégrant les herbues de l'ouest 35, ainsi que l'herbu situé entre le port du Vivier-sur-Mer et Cherrueix (prochainement attribué au Conservatoire du littoral). Des réunions de concertation seront proposées dans les prochaines semaines aux acteurs et usagers du territoire pour définir les orientations de ce plan de gestion.

Morgan GRIVAUD clôture la réunion en remerciant chacun des participants pour leurs contributions, malgré la tenue des échanges en distanciel.





